



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Fort Erie Racetrack				
Date	25 septembre 2025	Heure de départ	15 h 00		
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux (Temp. : 22 °C) Vent 20 km/h Est				
État de la piste	Piste principale Rapide	Turf Ferme			
Nombre de courses	8 Courses 60 inscriptions				
Chevaux retirés Vétérinaire :	4	Commissaires :	2	Piste :	

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
John Dorion	Scott Ksionzyk	Paul Nielsen

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

Avant-dernier droit :

La Décision #2354313 a été rendue le 21 septembre.

Les commissaires ont établi qu'“One Bay Hemingway” avait échoué à porter au moins le bon poids sur toute la distance de la Course 2 (**Lake Erie Stakes**) disputée le 12 septembre 2023 sur l'hippodrome de Fort Erie.

“One Bay Hemingway” est disqualifié et non placé.

Règles de la CAJO 8.03, 8.02, 13.02, 13.04.01 (a) 13.08, 13.14

La Décision #2354389 a été rendue le 21 septembre.

Les commissaires ont établi qu'“One More Brew” avait échoué à porter au moins le bon poids sur toute la distance de la Course 2 (**Lake Erie Stakes**) disputée le 12 septembre 2023 sur l'hippodrome de Fort Erie.

“One More Brew” est disqualifié et non placé.

Règles de la CAJO 8.03, 8.02, 13.02, 13.04.01(a), 13.08, 13.14

La procédure de réclamation relative à la décharge est en cours d'examen.

Melanie Pinto a été autorisée à se retirer de cinq courses.

Pierre Mailhot a été autorisé à se retirer de deux courses.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le #2, “Bait N Switch”, est parti lentement, mais s'est rétabli.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Après la course, Pierre Mailhot a été autorisé à se retirer de ses deux courses restantes.

Course 5 – Avant le départ, le #2, “Seven Is A Breeze”, (Vandermeersch), fait sauter les barrières, mais ne s'échappe pas du juge de départ adjoint.

Rien d'autre à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Le #7, “Amen to That”, (Seecharan), arrivé en 9^e position, fait un bris d'allure au départ ensuite sort vers le #8 qui arrive.

Course 8 – Le #5, “Beyond Talented”, a été retiré à la dernière minute par le vétérinaire.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 77,043.

Les #8 et #2 sont partis lentement.

Paris : \$932,752

Réclamations :

Course 4

“Crumlin Bird” (1), pour \$ 4,000, par les nouveaux propriétaires Tonya Orth et Guy Blair, nouvel entraîneur Mark Fournier.